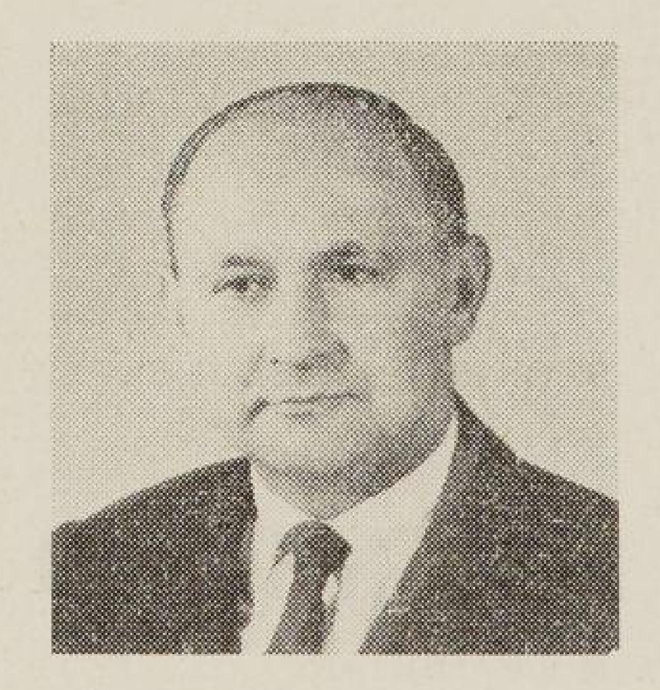


Elections législatives
du 18 Novembre 1962

CIRCONSCRIPTION DE CHATEAU-GONTIER

Electrices,
Electeurs,

Voici quatre ans, vous m'avez envoyé siéger à l'Assemblée Nationale.

Nombreux sont ceux d'entre vous avec lesquels je me suis entretenu, nous informant mutuellement de nos soucis et de nos inquiétudes, ce qui me permettait **d'être efficace dans l'action pour le plus grand bien de tous**. Je pense que cette méthode a porté ses fruits et que ceux qui ont suivi mon action n'ont pas été déçus.

C'est dans cette ligne de conduite que je me **représente à vous pour des idées et un idéal qui n'ont point changé**, c'est-à-dire, **pour une rénovation de la démocratie**, au service de tous pour une vie toujours meilleure et toujours plus fraternelle.

Je sais qu'il reste beaucoup à faire. Des lois importantes pour le monde rural ont été votées et commencent à être bénéfiques. J'ai toujours voulu étudier ces projets de loi avec les professions intéressées, car je suis certain que la meilleure façon de travailler c'est en équipe, avec les représentants de ces professions et c'est à cela que je m'engage si le 18 novembre, vous me renouvelez votre confiance, comme je m'engage à défendre **les intérêts de notre département et en particulier ceux de ma circonscription du Sud-Mayenne**.

Des réalisations ont été obtenues dans le domaine de l'industrialisation de notre région. Vous savez que j'y ai pris **une part active**. Elles doivent se continuer afin d'arrêter l'exode rural, sans toutefois faire de la « recentralisation », comme le font certaines grandes villes qui se voient obligées de draîner de la main-d'œuvre à plus de 30 km.

Mon but est de faire **aux personnes âgées une situation décente**, ainsi qu'aux Anciens Combattants, auxquels nous avons fait rendre la retraite. Supprimer les zones d'abattements, parfaire et développer l'enseignement technique dans tous les domaines pour l'épanouissement de notre jeunesse. Obtenir un régime fiscal complètement rénové et simplifié en harmonie avec la vie actuelle, pour l'ensemble des professions.

En politique agricole, **recherche de la parité** pour que nos familles puissent vivre de la vente de leurs produits. L'habitat rural, la réforme des structures, la vulgarisation, la mise rapide en application des lois votées au cours de la législation, tel l'enseignement professionnel, la loi succésorale agricole, le remembrement, la loi complémentaire d'orientation, le respect des clauses du marché commun à l'égard des prix, la défense de l'exploitation viable.

Pour sauvegarder nos libertés et la paix, je voudrais une construction de l'Europe avec une démocratie moderne, où toutes les forces vives de la Nation devraient participer à la vie active et économique de notre pays.

T. S. V. P.

Vous espérez un député qui ne soit ni un robot, ni un inconditionnel, réduit au rôle de figurant, élevant la voix seulement pour la forme, c'est pourquoi j'ai voté la motion de censure sur la force de frappe contre les dépenses concernant la création de la force de frappe, persuadé que je suis que tous les Mayennais, à bien peu d'exceptions près, étaient d'accord avec moi. J'ai voté aussi celle qui était relative à la réforme constitutionnelle ; mais c'est sur la forme que je me suis prononcé alors, et non sur le fond — comme certains tentent de me le faire dire — étant partisan du suffrage universel et du régime présidentiel, mais avec des réserves, ce qui explique que c'est la non application par le Gouvernement de l'article 89 de la Constitution que j'ai voulu sanctionner, c'est la raison pour laquelle j'ai tenu à faire confiance aux Mayennais pour le référendum.

C'EST POUR CE PROGRAMME AUDACIEUX ET DE CONTINUITÉ QUE VOUS FEREZ CONFIANCE A L'HOMME DE VOLONTÉ QU'A TOUJOURS ÉTÉ

Louis FOURMOND

DÉPUTÉ M.R.P. SORTANT
Officier du Mérite Agricole
Président du Herd-Book Maine-Anjou
Président du Syndicat cantonal de Château-Gontier
Maire de Saint-Fort

Suppléant :

André PICHARD

Agent des Services administratifs de la R.T.F.
Licencié en Droit
Chevalier des Palmes Académiques
et du Mérite Social
Conseiller Municipal d'Azé

IMP. IND. CH.-GONTIER